

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income Earth Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris
Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 76

Printemps 2013

Sommaire

- Naissance du Mouvement Français pour un Revenu de Base** **2**
Charte du Mouvement
Extrait des statuts

- Pauvreté et inégalité dans les sociétés de Droits Humains** **3**
(Conseil de l'Europe, Strasbourg 21 et 22 février 2013)

- Quel choix pour l'Europe : le modèle allemand** **6**
ou le Revenu de Base inconditionnel ?

- Pétition pour un Revenu de Base inconditionnel en Finlande** **8**

- Pétition de l'Initiative Citoyenne Européenne** **9**
pour un Revenu de Base

- Nouvelles de l'association** **9**

Directeur de la publication : Jacques Berthillier

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros)
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Courriel : contact.aire@wanadoo.fr – Site : www.revenudexistence.org

Naissance du Mouvement Français pour un Revenu de Base

Sous la présidence de Yoland Bresson et Patrick Viveret en présence de près de 100 participants s'est tenue les 2 et 3 mars 2013 à Paris dans les locaux de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm l'assemblée constituante du Mouvement Français pour un Revenu de Base. Participaient à la séance inaugurale Christine Boutin et Jean Desessard, (sénateur Vert). L'Aire était représentée par les membres de son bureau et plusieurs de ses adhérents. Nous reproduisons ci-dessous la Charte du Mouvement ainsi qu'un extrait de ses statuts.

Charte du Mouvement Français pour un Revenu de Base

Les signataires de la présente Charte ont pour objectif l'instauration en France d'un revenu de base défini comme suit :

« Le Revenu de Base est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, attribué par une communauté politique à chacun de ses membres, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contre partie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement ».

Nous nous inscrivons dans un mouvement international impulsé par le BIEN (Basic Income Earth Network) depuis 1986.

Principes et valeurs

Chaque signataire s'engage à :

- Respecter les personnes et leurs idées dans leur diversité ;
- Ne pas tenir de propos sexiste, raciste, ou autrement discriminatoire ;
- Respecter le mode de gouvernance démocratique de l'association, basé sur la recherche du consensus et la transparence.

Dans ce cadre chaque signataire est libre d'écrire et de publier par tous moyens son approche personnelle du revenu de base, en mettant en lumière les propositions alternatives sans les dénigrer, afin de dynamiser le débat dans la population.

Le Mouvement Français pour un Revenu de Base promeut le revenu de base en regroupant tous les acteurs et sympathisants de cette idée, sans être affilié à aucun parti politique.

L'association met tout en œuvre pour impulser et dynamiser le débat public sur le Revenu de Base.

Elle multiplie les actions concourant à la réalisation de son objectif, en lien avec toutes les organisations qui s'impliquent pour le Revenu de Base et contribuent à son instauration par la loi.

Extrait des statuts du Mouvement Français pour un Revenu de Base

Le Mouvement Français pour un Revenu de Base est régi par la loi du 1er juillet 1901 sur les associations.

Objet

L'association a pour objet l'instauration en France d'un Revenu de Base inconditionnel. Selon son objet précisé dans sa Charte, elle entend étendre le champ de ses activités en rapport avec son but par des enquêtes, formations, rencontres, confrontations, expositions, conférences, publications, achats et vente de biens et services et toutes formes d'actions et de coordination en lien avec d'autres organisations contribuant à sa mission, en France et dans le monde.

Les adhérents

Ils s'engagent à respecter la Charte du Mouvement.

Peuvent adhérer au Mouvement Français pour un Revenu de Base toute personne physique ou morale à l'exclusion de tous les partis politiques, les organisations religieuses et les organisations manifestement illégales. Quel que soit son engagement toute personne peut adhérer à titre individuel. L'adhésion de personnes morales pourra être soumise à ratification lors de l'Assemblée générale du Mouvement Français pour un Revenu de Base.

Les sympathisants

Toutes les personnes physiques ou morales ainsi que tous les collectifs informels, dans le cas où ils ne seraient pas adhérents, peuvent néanmoins signer la Charte, afficher leur soutien et financer le Mouvement Français pour un Revenu de Base.

Cotisations

Elles sont fixées par l'Assemblée générale ordinaire. Au choix des adhérents elles ont été fixées à 5,15 ou 25 euros.

Structure

Le Mouvement Français pour un Revenu de Base est structuré par :

- L'Assemblée générale qui décide et contrôle ses orientations ;
- Le Comité de Coordination qui assure ses actes quotidiens ;
- Le Comité d'Éthique.

Le Comité de Coordination

Il est responsable du bon fonctionnement du Mouvement. En terme de coordination des actions et de diffusion de l'information.

- Il gère les cotisations, les dons, les subventions et la trésorerie ;
- Il arbitre les demandes de financement des actions locales ou transverses, en lien avec les ambitions validées par l'assemblée générale ;
- Il facilite les actions de communication au niveau national ou en lien avec les associations des autres pays ;
- Il apporte un support opérationnel aux divers groupes locaux ou transverses, en particulier par la mise en relation des diverses initiatives et compétences ;
- Il rédige l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

Le Comité de Coordination est désigné par consentement lors de l'assemblée générale ordinaire, parmi les

adhérents du Mouvement cotisant depuis au moins un an.

Le Comité de Coordination est composé d'au moins six coordinateurs qui sont tous co-présidents du Mouvement, selon les termes prévus par la loi. Il désigne en son sein un trésorier. Le mandat de coordinateur est annuel et reconductible 2 fois.

Le Comité d'Éthique

Il est composé d'au moins 3 personnes tirées au sort parmi les adhérents cotisant depuis plus d'un an, chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire. En cas de refus du tiré au sort il est procédé à un nouveau tirage. Ce mandat n'est pas reconductible d'une année à l'autre.

Le Comité d'Éthique peut être saisi :

- Par une action concertée de 3 adhérents ou par le Comité de Coordination pour instruire les cas de non respect de la Charte ou des ambitions du Mouvement ;
- Il peut également être saisi de sujets particuliers en intervenant auprès du Comité de Coordination ou en préparant une communication spécifique à l'assemblée générale ;
- Il convoque l'assemblée générale extraordinaire qui a pour objet la modification des statuts ou la dissolution de l'association.

La plupart des autres dispositions sont conformes à des statuts type.

Pauvreté et inégalité dans les sociétés de Droits humains

Le paradoxe de la démocratie

Conseil de l'Europe Strasbourg 21 et 22 février 2013

Au cours de ce colloque organisé par le Conseil de l'Europe 400 participants de 55 pays différents ont débattu pendant 2 jours de thèmes touchant aux inégalités et à la pauvreté. Sont résumés ci-après. Une large place fut donnée au revenu de base inconditionnel auquel nous consacrons un développement particulier.

Thèmes abordés

I Le cadre des droits humains est-il suffisant pour protéger les personnes contre la pauvreté ? Dans quelle mesure la pauvreté est-elle une violation des droits sociaux, civils et politiques ?

Les droits humains sont l'instrument le plus puissant que les sociétés occidentales ont élaboré pour proté-

ger la dignité des personnes appréhendée comme des êtres humains, sans discrimination juridique, sociale ou économique. Néanmoins, il semble aujourd'hui que la formalisation des droits humains ne suffit plus à assurer leurs applications. L'augmentation de la pauvreté est une cause et une conséquence de la violation des droits sociaux, mais aussi des droits civils et politiques. En temps de crise, le manque de garanties et de mesures pour respecter, protéger et appliquer les droits humains dans leur indivisibilité, leur universalité et

assurer l'égalité de leur « contenu » pour tous devient manifeste, notamment lorsque les discussions sur l'avenir se centrent sur les questions financières, en creusant les inégalités dans l'accès aux droits.

Dans ce contexte, quelles solutions novatrices pour rendre efficace la garantie des droits universels, l'égalité dans l'accès et dans le « contenu » pour tous ? Comment les voix des personnes en situation de pauvreté peuvent-elles influencer les processus démocratiques ? Quels sont les facteurs qui empêchent la participation ?

II Comment protéger les personnes marginalisées par la crise ?

La crise contemporaine a des effets sur la démocratie. Les processus démocratiques sont affaiblis alors qu'il y a un transfert de pouvoir de la sphère politique à la sphère économique et financière. Dans ce contexte, une partie importante de la population est marginalisée et perd confiance dans la capacité institutionnelle de gérer les transitions. La réactivation de processus démocratiques participatifs, qui incluent les voix des personnes en situation de pauvreté, dont celles issues de la migration et des minorités, devrait être un élément fondamental de la lutte contre les formes de pauvreté contemporaine.

Dès lors, il convient d'explorer de nouvelles voies et des processus démocratiques, en gardant à l'esprit la nécessité de donner de la valeur aux compétences et expériences de tous les acteurs, y compris des personnes actuellement exclues. Il s'agit de dé-stigmatiser les stratégies de lutte contre la pauvreté, en reconnaissant l'apport et la dignité de chacun.

III Comment éviter que les politiques de restrictions budgétaires n'aggravent les injustices ?

La crise actuelle ne découle pas du manque de ressources, mais de leur polarisation insoutenable. Les déficits publics sont aujourd'hui comblés par d'énormes efforts exigés aux classes moyennes et à celles à faible revenu. Les mesures d'austérité qui comprennent l'augmentation de la taxation indirecte et la coupure des budgets de l'État social aggravent les situations de pauvreté, et dégradent les conditions de vie d'une partie grandissante de la population, en commençant par les plus jeunes et entraînant l'incapacité des institutions publiques à assurer l'équité.

Dans ce contexte, quelles propositions et méthodes peuvent être adoptées pour engager des processus visant à rétablir davantage de justice sociale dans les politiques budgétaires ?

IV L'insuffisance de ressources est en partie la conséquence d'énormes gaspillages

Dans le contexte de la crise, il est souvent affirmé que les ressources faisant défaut, il s'avère nécessaire de faire des sacrifices. Cette affirmation pour autant ne doit pas occulter la mauvaise gestion des ressources. Environ 30 % de la nourriture produite en Europe est jetée, près de 930 000 logements seraient inoccupés au Royaume-Uni. Le gaspillage est omniprésent et touche tous les secteurs. Le gaspillage est bien l'une des causes des inégalités économiques.

C'est pourquoi l'adoption d'approches plus responsables et participatives dans la production, la consommation et la gestion des biens matériels et des espaces communs peuvent aider à résoudre certains problèmes de privation et d'exclusion sociale. Un nouveau paradigme sur les ressources est essentiel non seulement pour protéger l'environnement mais aussi pour assurer la cohésion sociale. Des propositions peuvent se baser sur deux interrogations : comment établir un meilleur usage des ressources et de quelle manière promouvoir la renaissance de la fonction sociale des ressources ? Dans ce cadre, des changements sont nécessaires à tous les niveaux : administrations publiques, entreprises et citoyens.

V La mise en commun des ressources et les responsabilités partagées

La lutte contre la pauvreté exige un changement systémique dans la façon de gérer, produire et distribuer les ressources. Le partage et la mise en commun de ressources font partie de la solution pour assurer une vie en dignité pour tous, que ce soit dans le domaine du bien-être physique (comme le logement, la santé ou l'eau) que dans le domaine de l'appartenance, de la participation sociale et politique (par le partage de connaissances, de culture et la non-discrimination). Partager d'une manière inclusive peut permettre à des voix et des attentes différentes d'être entendues et prises en compte. Dans ce sens, une attention particulière doit être accordée aux biens communs – biens matériels et immatériels – qui sont essentiels pour garantir la dignité humaine. À la base de ce concept se trouve aussi la capacité de mise en commun des ressources dans une perspective de responsabilités sociales partagées.

Dans ce cadre quelles sont les voies existantes pour reconnaître et protéger les biens communs et explorer de nouvelles façons de partage et de mise en commun, pour garantir une vie en dignité, en évitant de faire pression sur les mêmes types de ressources, dans une perspective de justice sociale, de démocratie et de dé-stigmatisation dans l'accès aux droits ?

VI Le revenu de base et l'accès à des ressources financières

C'est en 1992 que le Conseil européen de l'Union européenne a recommandé à ses États membres de « reconnaître le droit fondamental de la personne à des ressources suffisantes pour vivre d'une manière compatible avec la dignité humaine. Mais peu d'efforts ont été faits jusqu'à présent. Quelles sont les ressources disponibles pour assurer une vie décente pour tous ? Quels seraient les effets de l'adoption de revenus minimum et de revenus de base garantis ?

Dans cet atelier l'Aire et ses correspondants furent représentés par Stanislas Jourdan, Carole Fabre, David Feltz, Damien Vasse qui nous résument ici leurs travaux.

Dès les premières minutes de son allocation d'ouverture, l'organisatrice de cet événement Gilda Farrel mettait les pieds dans le plat « *Comment pouvons-nous envisager la sortie de cette situation (de crise) s'il n'y a pas de discussion entre nous sur l'allocation universelle, le salaire minimum garanti ou d'autres mesures à imaginer ensemble pour éviter les stigmatisations et activer le potentiel créatif de chacun ?* »

Ancienne commissaire européenne et chef de la division pour le développement de la cohésion sociale du Conseil de l'Europe, c'est Gilda Farrell qui a tout fait pour que le revenu de base sorte du milieu académique et face partie des thèmes phares de cette conférence. Plus de 2 ans de préparation pour réunir politiques, économistes, ONG, activistes et pour mettre en avant les sujets des biens communs, du gaspillage et du revenu de base dans le débat public. Un soutien de poids qui explique probablement pourquoi les avocats phares du revenu de base faisaient partie des intervenants à la tribune de cette conférence : Guy Standing, Louise Haagh, Yannick Vanderborght, Jean Paul Brasseur et Magdalena Sepulveda (rapporteur à l'ONU qui a récemment pressé le gouvernement namibien de remettre à jour l'idée d'un revenu de base national).

Le guide méthodologique provisoire de 200 pages distribué aux participants accorda une double page au revenu de base dont voici un extrait. « *L'instauration d'un revenu de base, réclamé aujourd'hui par de nom-*

breux jeunes européens y compris les jeunes diplômés, afin de pouvoir se consacrer à des activités citoyennes et faire face à la préconisation des conditions de travail permet d'avoir accès à un revenu autorisant une vie digne, même lorsque l'on perd son emploi ou traverse une période difficile, sans devoir patienter plusieurs mois avant de toucher une première allocation, ni d'avoir à supporter des procédures longues ou des traitements humiliants ».

Le document ne s'avance pas sur les modalités d'application particulières d'un revenu de base, mais avance que le revenu de base versé en espèces doit être combiné avec un revenu de base en nature. Il fait également référence à une résolution de 2010 du parlement européen demandant l'étude de la faisabilité d'un revenu de base inconditionnel en Europe, ainsi que la proposition de mise en place d'un eurodividende par Philippe Van Parijs.

Une autre approche est souvent opposée au revenu de base : celle du revenu minimum. Souvent perçue comme moins utopiste, la voie du revenu minimum est notamment défendue par le réseau anti-pauvreté EAPN. À la différence du revenu de base, le revenu minimum n'est pas inconditionnel. Il s'agirait en fait d'élargir le concept du RSA à l'ensemble de l'Europe, en instaurant un revenu minimum à 60% du revenu médian de chaque pays. Dans la mesure où certains pays comme la Grèce, la Hongrie ou l'Italie n'ont pas de revenu minimum, cette voie est souvent perçue comme plus urgente et réaliste pour soulager à court terme la situation de nombreuses personnes.

Au fond, il émerge des discussions que les deux approches vont dans le même sens. Le revenu minimum est une approche à court terme tandis que le revenu de base est une ambition de long terme partagée par beaucoup. Le revenu de base continue certes à être perçu comme une idée très radicale, voire utopiste. Malgré tout, le fait qu'une institution comme le Conseil de l'Europe prenne au sérieux cette proposition est un signe encourageant.

*Jacques Berthillier
à partir des textes de
Jean Paul Brasseur, Carole Fabre,
David Feltz, Stanislas Jourdan
et Damien Vesse.*

Quel choix pour l'Europe : le modèle allemand ou le Revenu de Base Inconditionnel ?

L'article ci-dessous de Christina Lambrecht montre à souhait pourquoi et comment le modèle allemand a produit aussi de la pauvreté, au point de se retrouver aujourd'hui à bout de souffle.

*Pour beaucoup d'autres pays européens, il en va de même. Aussi, **une règle de partage en Europe** doit être instaurée, afin qu'un capital social puisse se développer au profit d'une société plus paisible, tournée vers le vrai, le bien et le bon, autorisant chacun à développer ses richesses extérieures et intérieures au sein d'activités librement choisies. Alors, l'avenir sera plus humain pour les générations futures.*

1. En Europe

Partout en Europe, les entreprises délocalisent, ferment ou restructurent. Des millions d'ouvriers perdent leur emploi, le quotidien du travail (rétréci) condamne les demandeurs d'emplois à vivre une alternance avec des emplois au rabais et du chômage. Cela crée chez le citoyen une insécurité et une dévalorisation de soi. De plus, de part cette situation inégalitaire à leur égard, les femmes, les jeunes, les sans qualifications, les seniors et les immigrés sont touchés plus durement.

Pourtant, le travail nous fait vivre, il nous épanouit (plus ou moins) mais, lorsqu'il vient à manquer, toute notre existence en est bouleversée. Les entreprises d'insertion fleurissent partout permettant à des hommes et à des femmes durablement exclus du travail de renouer avec lui, avec des maigres salaires à la clé. La précarité de l'emploi, affirmant des représentants du patronat, est devenue 'une variable d'ajustement' indispensable à la survie des entreprises dans une économie mondialisée.

Quant aux responsables politiques, nationaux ou au niveau européen, ils essayent d'éviter un débat en profondeur sur les problèmes que sont le chômage, la précarité, le logement, la montée de la violence, le déficit public et la dette. Le bilan est catastrophique, partout en Europe : échec de la politique économique, échec de la gestion de la crise et échec social.

Pour l'Europe l'office européen des statistiques, Eurostat, indique que le taux de chômage dans la zone euro a atteint en février 2012 10,8 % de la population active, soit 17,13 millions de personnes, ce qui correspond à une augmentation de 162 000 personnes par rapport au mois précédent. Il s'agit là du plus haut niveau en 15 ans. Ce niveau jamais atteint depuis la création de la zone euro dépasse les prévisions des analystes de Dow Jones Newswires qui tablaient sur un taux de chômage de 10,7 % en février, comme le mois précédent. Par rapport à l'an passé, la zone euro compte désormais 1,476 millions de personnes en plus au chômage. Il s'agit d'un record absolu pour l'Union

Européenne des 27 pays, a indiqué encore Eurostat. Triste record en effet. Les mauvais élèves sont encore et toujours l'Espagne, suivie par le Portugal et l'Irlande. En Grèce, les dernières données du mois de décembre mettent en évidence un taux de chômage de 21 %.

Un seul pays est à la mode : l'Allemagne.

2. En Allemagne

Le « *Wirtschaftswunder* » allemand est sur toutes les langues des politiciens. Ce miracle économique, dans une Europe en crise est l'exemple à suivre! Nos responsables politiques et économiques sont aveuglés par ce mirage et ne voient pas (ne veulent pas voir) que l'Allemagne n'est plus le super modèle social célébré à la fois pour l'efficacité de son économie, la modération de ses inégalités sociales, ses bons revenus et ses performances en matière de protection sociale.

Depuis dix ans, la compétitivité de l'Allemagne a été obtenue au prix d'une stagnation et d'une diminution globale des salaires.

La progression des coûts salariaux allemands a été inférieure de moitié par rapport à la moyenne des pays de l'UE, sachant qu'en Allemagne le salaire minimum interprofessionnel n'existe pas.

L'essentiel des créations d'emplois récentes s'est concentré sur des emplois à temps partiel.

L'Allemagne du XXI^e siècle est le pays de l'UE dans lequel la pauvreté laborieuse a le plus progressé. En août 2010, plus de 6,55 millions de personnes en Allemagne touchent moins de 10 euros brut de l'heure. Par ailleurs, 2 millions d'employés gagnent moins de 6 euros de l'heure.

Ils sont nombreux en Allemagne à vivre avec moins de 4 euros par heure, c'est à dire moins de 720 euros par mois pour un temps complet. C'est ainsi que :

– Les mini-jobs (des contrats à temps partiel, payés 400 euros par mois) permettent aux employeurs d'être exonérés de charges mais privent les bénéfici-

ciaires d'assurance maladie. En outre, ils n'ouvrent aucun droit à la retraite ou aux allocations chômage.

– Les *1 euro-jobs* (ces fameux contrats payé un euro de l'heure, généralement pour des travaux d'intérêt public) tiennent le haut du pavé avec une augmentation de 47,7 %

En mai 2011, les statistiques officielles faisaient désormais état de 6,5 millions de mini-jobbers avec des emplois à 400 euros pour 60 heures de prestations par mois.

Certaines entreprises ont voulu tirer profit du système, privilégiant par exemple à l'embauche d'un salarié à plein temps, deux ou trois mini-jobs, fiscalement neutres.

Les salariés occupant un mini-job ne sont en effet pas les seuls à être mal payés en Allemagne où aucune loi fédérale ne fixe de salaire minimum.

Résultat : les travailleurs pauvres représentent près de 20 % des employés allemands. (source : Dailymotion : Réflexion sur un supposé modèle allemand)

Parlons aussi de la loi Hartz IV, un système d'aide très controversé qui place ses bénéficiaires dans une spirale de précarité et de pauvreté.

Depuis janvier 2005, en vertu de cette loi, la durée des indemnités chômage est limitée à un an. Au-delà, le demandeur d'emploi devient un candidat à la loi Hartz IV : il ne touchera rien de l'État tant qu'il peut vivre de ses économies. Une fois celles-ci croquées, chose dûment vérifiée par les autorités compétentes, son loyer sera pris en charge par les services sociaux qui se réservent le droit de l'obliger à déménager pour un logement plus modeste. Pour vivre, le chômeur et sa famille recevront 359 euros par adulte et par mois, 287 euros par adolescent et 215 euros par enfant. S'il retrouve du travail, mais ne gagne pas assez pour vivre - ce qui est possible dans un pays où il n'existe pas de salaire minimum légal et où on est parfois payé moins de 5 euros de l'heure, surtout à l'est - il aura droit à «un complément de salaire», payé par l'État. (Source Libération-France)

3. Le Revenu de Base Inconditionnel

L'intérêt croissant pour le RBI peut certainement être expliqué par cette situation socio-économique difficile dans laquelle vivent de plus en plus d'européens.

La proposition d'un revenu de base inconditionnel, garanti à chaque citoyen, n'est pas nouvelle. Elle a été discutée pendant des décennies et dans différents contextes autres que celui de la crise financière et économique mondiale d'aujourd'hui. Face à cette crise, nos responsables politiques, nationaux ou européens, déboussolés eux aussi, masquent mal leur impuissance, et tout en ayant l'obligation de tenter de nouvelles

politiques de l'emploi, ne trouvent pas de solutions durables pour nous sortir de la casse sociale qui est depuis longtemps devenu chronique.

À cela il faut ajouter aussi l'inefficacité grandissante de l'État Social en place aujourd'hui. En effet, celui-ci trouve principalement son financement à partir des taxes sur le travail. Avec l'affaiblissement progressif de ce dernier, notre État Social subit le même sort que notre système économique et risque de se retrouver en rupture de financement.

A ce sujet rappelons quelques propos

En Europe, la cohésion des sociétés est aujourd'hui potentiellement en danger, surtout dans les pays les plus pauvres qui jusqu'ici n'ont retiré de la globalisation tout au plus que des gains à court terme. L'Europe a besoin d'un nouveau système social, d'une nouvelle forme de redistribution des revenus. Par ailleurs, les systèmes de sécurité sociale actuels ont développé une bureaucratie sociale et aussi syndicale, une sorte de caste bien pensante patronnant la société. Le conservatisme de cette bureaucratie, qui s' imagine tout résoudre et vit aussi bien matériellement que spirituellement de cette illusion, constitue un obstacle politique de taille pour l'acceptation sociale et politique du revenu de base inconditionnel. (Source BIEN.CH – Bernard Kundig)

Et puis, on ne peut résoudre les problèmes avec les méthodes qui les ont créés.

« Voilà pourquoi une formulation révolutionnaire des objectifs et des chemins évolutifs seront nécessaires pour atteindre sûrement ces buts et avec des moyens appropriés. Voilà pourquoi aussi un revenu de base inconditionnel et une réforme de l'impôt devront être conçus de manière radicale, et cette conception devra être mise en œuvre avec précaution... L'économie n'a pas la tâche de créer des emplois. Au contraire, la tâche de l'économie est de libérer les gens du travail. Et nous y avons solennellement réussi pendant les 50 dernières années. » Götz Werner

Et selon Vivant Belgique

Il faut arrêter de pénaliser le travail des citoyens européens par une imposition qui favorise les délocalisations des entreprises. Les taxes sur le travail tuent l'emploi, vident l'Europe de ses compétences et mettent en péril le financement de notre sécurité sociale et notamment, la garantie sur les droits de pension. Le financement de la sécurité sociale européenne doit trouver sa source auprès de la vente des produits finis en Europe, par une taxe sur la consommation (TSC) ou TVA sociale, plutôt que de rendre hors de prix le coût de l'emploi. Sauver l'emploi et la sécurité sociale, c'est garantir un développement humain durable au sein

d'une Europe sociale respectueuse de l'environnement. Et dans les priorités proposées pour cette Europe du bien-être, le Revenu de Base se situe en bonne place. *Jean-Paul Brasseur (responsable de Vivant Europe).*

Ce qui est donc nouveau, chez nous et ailleurs en Europe, c'est que l'idée du RBI ne se discute plus seulement dans les cercles socio-économiques ou dans des petits cercles scientifiques, mais aussi dans les milieux d'hommes d'affaires. Et il est assez étonnant de voir l'intérêt que suscite la réflexion sur un revenu de base inconditionnel auprès de *ces chefs d'entreprises*. Pourquoi ? Ont-ils un but lucratif en tête ? Évidemment oui mais ils ont compris depuis bien longtemps qu'il y a urgence à réformer le système, dans la mesure où son déclin s'accompagne d'une augmentation sensible des inégalités matérielles. Or les inégalités matérielles conduisent au chômage et à la pauvreté. Dès lors : comment l'économie peut-elle tourner si le consommateur n'a plus d'argent à dépenser ?

Dans ce contexte que nous dit Jeremy Rifkin, économiste américain et auteur de *La fin du travail* et de *La troisième révolution industrielle* : « Redéfinir le rôle de l'individu dans une société où il y a de moins en moins de travail pour tout le monde, va probablement être la question la plus urgente dans les décennies à venir. [...] La fin du travail pourrait signifier la fin de la civilisation telle que nous la connaissons. Mais cette fin peut être aussi le début d'une grande transformation sociale et d'une renaissance spirituelle humaine. »

Et dans *Robotic Nation*, Marshall Brain (fondateur de HowStuffWorks, nommé un des meilleurs entrepreneurs de Caroline en Amérique par Ernst & Young en 1999), se demande : « Y a-t-il une façon d'éliminer la dépendance du travail ? Avec des robots faisant de plus en plus notre travail, n'a-t-il pas une possibilité pour nous de nous libérer du travail, de ne plus être esclave de l'exigence économique qu'est le travail ? Autrement dit, les robots nous offrent une vraie liberté, mais sommes nous capables de la saisir pleinement ? [...] Si les gens pouvaient vivre sans devoir travailler, un océan inimaginable de créativité humaine et de potentiel humain s'ouvrirait à nous. [...] Et si nous, en tant que société, donnions simplement de l'argent aux consommateurs pour dépenser dans l'économie ? [...] Donner de l'argent à chaque citoyen pour qu'il soit financièrement sécurisé. [...] la sécurité économique étant peut-être la chose la plus valable qu'un être humain puisse acquérir.

Ainsi, en réaction au chômage et aux baisses des salaires, l'idée du Revenu de Base Inconditionnel est devenue de plus en plus populaire, l'État devant garantir à chaque citoyen une base financière sécurisée, un revenu garanti mensuel.

Christina Lambrecht
(*extrait d'un article paru dans Vivant mai 2012*)

Pétition pour un revenu de base inconditionnel en Finlande

Le 1^{er} février 2003 une campagne pour un revenu de base inconditionnel a été lancée en Finlande. Objectif : récolter 50 000 signatures pour demander aux parlementaires finlandais de préparer un projet de loi.

Alors que l'initiative citoyenne est adressée à la Commission européenne, l'initiative finlandaise s'adresse au parlement national finlandais qui décidera des actions à prendre ou non si l'initiative réussit. Ils ont 6 mois pour récolter les 50000 signatures sur une population de 5,5 millions. Bien que la priorité pour les activistes finlandais soit de mener au succès cette initiative à l'échelle nationale, le BIEN Finlande soutient aussi l'initiative citoyenne européenne et récoltera

autant de signatures que possible.

Selon la pétition soumise au peuple finlandais, le revenu de base devrait au moins couvrir les prestations de sécurité sociale actuelles, sans réduire le revenu ou les prestations sociales des personnes à bas revenu, d'autant que le système actuel ne permet pas une continuité suffisante de revenus. Au 15 mars près de 8 000 signatures avaient été récoltées.

Pétition de l'Initiative Citoyenne Européenne pour un Revenu de Base

Le logiciel de saisie validée par la Commission européenne est maintenant opérationnel. Il est directement accessible sur notre site www.revenudexistence.org, précédé d'un film de présentation de 2 minutes. À l'échelle de l'Europe nous avons jusqu'au 15 janvier 2014 pour récolter le million de signatures requis, avec un minimum de 54 000 pour la France, mais il nous faut au moins atteindre 100 000 signatures car, si chacun des États membres se contente du minimum imposé, nous ne dépasserons pas 450 000 signatures. Nous demandons donc à chacun de nos adhérents et à nos correspondants de faire tout ce qui leur est possible pour collecter le maximum de signatures. Il faut bien préciser qu'en répondant à la pétition chaque signataire ne se déclare pas automatiquement favorable au Revenu de Base mais il demande, au moins, que la question soit mise en débat au sein de la Commission

européenne. Celle-ci devra alors donner son avis sur l'opportunité de notre projet et, en cas d'acceptation, sur sa faisabilité par le financement d'études, voire même d'expérimentations. Cette démarche est tout à fait essentielle pour que nos citoyens soient correctement informés, puissent débattre du sujet en toute connaissance de cause et, s'ils en sont convaincus, puissent provoquer leurs représentants politiques avec de solides arguments.

En se rendant sur notre site « www.revenudexistence.org » et sur le site national « www.revenudebase.info », tout internaute trouvera une abondante documentation sur la réforme de société initiée par l'instauration du nouveau Droit, inconditionnel tout au long de la vie, qu'est le Revenu d'Existence ou le Revenu de Base.

Nouvelles de l'Association

- Le 13 mars L'Aire a tenu son assemblée générale annuelle. Le rapport d'activité a fait état de la richesse de son activité au cours de l'année écoulée, marquée par le lancement de l'initiative citoyenne européenne à laquelle elle a largement contribué. Elle s'est félicitée de la présence de nouveaux adhérents.
- Le 2 et 3 mars L'Aire a participé à la tenue de l'assemblée constituante du Mouvement Français pour un revenu de Base. Yoland Bresson et Patrick Viveret la co-présidaient. L'Aire adhèrera à ce Mouvement fédérateur en qualité de personne morale. Deux de ses membres y ont été élus comme co-présidents.

Prochaines réunions

Lycée Louis le Grand 123 rue St Jacques, à 17 heures — **salle M172**

le mercredi 15 mai 2013

le mercredi 12 juin 2013

Ces réunions sont ouvertes à tous. Venez nombreux.

Cotisations 2013

• Cotisation de base ¹ :	60 €
• Cotisation réduite ¹ :	15 €
<i>(chômeurs et étudiants)</i>	
• Abonnement lettre de liaison	30 €

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.